

**FICHE DE SAISINE**

**Commission départementale de conciliation des Pyrénées-Orientales**

**DEMANDEUR (cocher la case correspondante)**

LOCATAIRE       BAILLEUR       MANDATAIRE <sup>(1)</sup>

NOM Prénom (ou raison sociale)\*

Adresse personnelle\*

Téléphone\*       Mail\*

**PARTIE ADVERSE (cocher la case correspondante)**

LOCATAIRE       BAILLEUR       MANDATAIRE <sup>(1)</sup>

NOM Prénom (ou raison sociale)\*

Adresse personnelle\*

Téléphone\*       Mail\*

**LOGEMENT CONCERNÉ PAR LE DIFFÉREND**

Adresse du litige\*

Date d'entrée\*       Date de sortie (le cas échéant)

Type de location :      Vide       Meublé

**OBJET DE LA DEMANDE (cocher la case correspondante)**

Congé (préavis)       Réparations       Réactualisation du loyer  
 État des lieux       Non décence       Révision du loyer  
 Dépôt de garantie (caution)       Charges locatives       Difficultés de nature collective

**CHIFFRAGE DÉTAILLÉ DU LITIGE**

Sommes réclamées	Montant	Sommes versées	Montant
Travaux de réparation	<input type="text"/>	Dépôt de garantie	<input type="text"/>
Charges dues (ordures ménagères..)	<input type="text"/>	Avances sur charges	<input type="text"/>
Autre montant réclamé (à préciser)	<input type="text"/>	Autre montant versé (à préciser)	<input type="text"/>
Total réclamé (a)	<input type="text"/>	Total versé (b)	<input type="text"/>
Solde (a-b)		<input type="text"/>	

<sup>(1)</sup> Si vous êtes mandataire, fournir le mandat précisant l'identité et les coordonnées de la personne représentée

**DÉCRIVEZ DE MANIÈRE CONCISE LE DIFFÉREND QUE VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE  
À LA COMMISSION DE CONCILIATION DES LITIGES LOCATIFS**

Date\*

Signature\*

*(\*) champs obligatoires*

**Formulaire à transmettre en recommandé avec avis de réception ou par mail  
au secrétariat de la commission départementale de conciliation**

**accompagné des pièces justificatives (listées à la page suivante)**

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR (copies lisibles)

### Obligatoirement pour toute demande :

- Fiche de saisine complétée
- Copie bail initial
- État des lieux d'entrée
- Copie des échanges avec la partie adverse

### En cas de non décence :

- Photos et/ou constats
- Pour les titulaires de l'allocation logement, courrier de la CAF transmis au bailleur (obligation de mise en conformité du logement)

### En cas de non restitution du dépôt de garantie :

- État des lieux de sortie
- Solde de tout compte

### En cas de réparations à la charge du locataire :

Devis ou factures des travaux

### Et tout autre document que vous jugerez utile :

- Copie de l'inventaire du mobilier et de ses équipements (si logement meublé)
- Décompte de charges, régularisations, justificatifs...

**Si vous n'êtes pas en possession d'un des documents demandés,  
merci de bien vouloir l'indiquer dans le descriptif du litige**

## SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE CONCILIATION



ddtm-cdc@pyrenees-orientales.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Commission Départementale de Conciliation  
2 rue Jean Richepin – BP 50909  
66020 PERPIGNAN CEDEX



07.85.72.25.15 (lundi et mardi de 14h00 à 16h00)